RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

Chancellerie d'État
Service de la chancellerie

Communiqué de presse

« Roulez léger » : cap sur la mobilité cyclable avec des compteurs qui mesurent les passages à vélo

Dans la suite de la campagne de promotion de la mobilité cyclable pour les déplacements au quotidien lancée en 2024, un compteur mesurant chaque passage à vélo va être installé à partir du 6 octobre 2025 sur l'avenue du Premier-Mars, à Neuchâtel. Ce nouveau compteur vient compléter huit autres postes de mesure de la fréquentation cyclable présents sur le territoire cantonal. Cette action s'inscrit dans la politique de mobilité et le Plan climat cantonal.

Lancée en 2024, la campagne cantonale de promotion de la mobilité cyclable intitulée « Roulez léger » revient en 2025 par la valorisation des aménagements cyclables du canton et les postes de comptage des vélos. Au travers de différentes mesures, le canton poursuit son engagement à long terme pour une mobilité plus durable, plus saine et plus accessible.

Nouveau compteur cyclable à Neuchâtel

Au début du mois d'octobre 2025, un nouveau poste de comptage promotionnel, d'un modèle déjà présent dans de nombreuses villes en Suisse, va être posé sur le trottoir nord de l'avenue du Premier-Mars, à Neuchâtel, à la hauteur de l'arrivée du Fun'ambule. Il comptera les passages de cyclistes en permanence et alimentera les statistiques cantonales de la mobilité cyclable. Fruit d'une collaboration entre le canton et la Ville de Neuchâtel, ce nouveau compteur vise également à promouvoir le vélo comme moyen de déplacement au quotidien.

Panneaux d'information à l'emplacement des compteurs fixes

Depuis 2019, le canton a installé huit postes de comptage vélo permanents sur le territoire cantonal. La fréquentation cyclable est mesurée dans des endroits stratégiques. Par exemple, le 22 août 2024, 424 passages ont été mesurés aux Éplatures, à La Chaux-de-Fonds, et 632 passages le 20 mai 2024 à Boveresse, vers la piscine des Combes. Afin de valoriser l'existence de ces compteurs, des panneaux d'information ont été posés et un marquage au sol a été réalisé. Cette initiative vise à donner de la visibilité au traitement statistique de la mobilité cyclable dans le canton et à promouvoir la mobilité douce. Dès 2026, le canton posera quatre compteurs fixes supplémentaires.

Visibilité accrue et événements locaux

Du 1er au 3 août 2025, dans le cadre de ses actions de promotion du vélo, le canton a également apposé une signalétique dédiée à la première édition du festival PEDALEO qui accueillait, sur le site du Nid-du-Crô, à Neuchâtel, des adeptes du voyage à vélo (bikepacking) venus de toute l'Europe. L'objectif était de créer des synergies entre la promotion de la mobilité cyclable et les manifestations locales. Le canton se tient prêt à renouveler l'expérience pour les éditions à venir.

Un engagement dans la durée

La campagne « Roulez léger » s'inscrit pleinement dans la stratégie « Neuchâtel Mobilité 2030 » et la mise en œuvre du Plan climat cantonal. Le développement des infrastructures cyclables constitue l'un des axes de la stratégie cantonale de mobilité, avec des aménagements cyclables déjà réalisés sur plus de 82 km, et 34 km supplémentaires prévus à l'horizon 2027.

Contact :

Jonathan Maret, chef du secteur signalisation et multimodalité, service des ponts et chaussées, tél. 032 889 57 57.

Neuchâtel, le 2 octobre 2025